

# RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

## RENTÉE FACULTATIVE DES ÉLÈVES :

	MARDI 12 MAI	JEUDI 14 MAI	VENDREDI 15 MAI
ÉCOLES MATERNELLES	Grandes sections	Moyennes sections	Petites sections
ÉCOLES PRIMAIRES	CP	CE1 - CE2	CM1 - CM2

Concernant la restauration scolaire, **les élèves devront apporter un repas froid préparé à la maison** s'ils veulent manger sur place.

Les classes et les outils pédagogiques seront **désinfectés deux fois par jour**

**Le port du masque est interdit pour les maternelles et déconseillé pour les élémentaires.** Il est à la charge des parents en cas d'avis contraire. la Ville équipe son personnel et l'Education nationale les enseignants.

Renseignements :

[affaires-scolaires@ville-orange.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-orange.fr) Tél. : 04 90 51 41 17

Une fonctionnaire sera à l'accueil de l'Hôtel de Ville dès le 11 mai pour toute question relative aux affaires scolaires

# RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

**Pas d'accueil le matin (7h30-8h30)** les mardi 12 , jeudi 14, et vendredi 15 mai en raison de la rentrée progressive des élèves à l'école.

**Restauration scolaire** : Les parents doivent **préparer un repas froid** (micro-ondes interdits par le protocole sanitaire). Celui-ci devra être mis dans un sac isotherme **marqué au nom de l'enfant**

Ces repas seront récupérés par le personnel municipal à l'arrivée de l'enfant et **placé dans des armoires réfrigérées jusqu'au moment du repas**

### **Accueil du soir (16h30-18h30) maintenu**

Les Mercredis, les horaires d'accueil restent identiques (7h30-18h30). Un repas froid sera à fournir dans les mêmes conditions que la restauration scolaire.

### **POUR LES RÉSERVATIONS :**

#### **La restauration scolaire n'est pas à réserver**

Les accueils du matin, soir et mercredi sont à réserver dans le même délai qu'auparavant soit **48h à l'avance**

Renseignements :

[affaires-scolaires@ville-orange.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-orange.fr) Tél. : 04 90 51 41 17

Une fonctionnaire sera à l'accueil de l'Hôtel de Ville dès le 11 mai pour toute question relative aux affaires scolaires

# RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

## TRANSPORTS

	Mardi 12 mai	Lundi 18 mai	Mardi 2 juin
Bus des primaires	✓	✓	✓
Bus des collèges	✗	✓	✓
Bus des lycées	✗	✗	✓

\*sous réserve d'ouverture

Pour les lignes scolaires, **les lignes du primaire fonctionneront à partir du mardi 12 mai**. Les ATSEM seront bien présentes dans les bus scolaires Maternelles et Primaires.

Pour les lignes scolaires collèges et lycées **elles reprendront le 18 mai pour les collèges et le 2 juin pour les lycées**, celles-ci restent aussi conditionnées par les directives en vigueur du gouvernement concernant les restrictions de circulation liées à l'épidémie.

L'agence TCVO ouvre à nouveau ses portes à partir du **lundi 11 mai**. La vente de tickets ne se fera exceptionnellement **que par carnets de 10 à l'agence**

Renseignements :

[affaires-scolaires@ville-orange.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-orange.fr) Tél. : 04 90 51 41 17

Une fonctionnaire sera à l'accueil de l'Hôtel de Ville dès le 11 mai pour toute question relative aux affaires scolaires

# RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

## CRÈCHES

La crèche municipale La Maison des Lutins ouvre lundi 11 mai en respectant les nouvelles contraintes sanitaires :

**40 places disponibles** pour les familles ayant déjà un contrat d'accueil avec la crèche. Pour tout complément d'informations, contactez par mail la structure :

**[maisondeslutins@ville-orange.fr](mailto:maisondeslutins@ville-orange.fr)**

Les crèches associatives Les rêves bleus et Saint Vincent **ouvrent avec le même protocole sanitaire à partir de lundi**

Renseignements :

**[affaires-scolaires@ville-orange.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-orange.fr) Tél. : 04 90 51 41 17**

Une fonctionnaire sera à l'accueil de l'Hôtel de Ville dès le 11 mai pour toute question relative aux affaires scolaires

# RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

## CE QUE NOUS EN PENSONS

La Ville d'Orange rouvre ses écoles **malgré un avis défavorable de la mairie**. Avec d'abord les professeurs le lundi 11 mai puis pour les enfants inscrits volontairement par leurs parents le mardi 12 mai dans la limite de 15 élèves par classes.

Nous ne le dirons jamais assez : **si le déconfinement est nécessaire, les écoles devraient être les dernières à rouvrir puisque les enfants constituent le public le plus indiscipliné vis-à-vis du port du masque et du respect des gestes barrières**. Ajoutons à cela les mesures obligatoires de désinfection des classes, cantines et transports, et chacun sera à même de comprendre la charge pour les collectivités de garantir la sécurité des élèves comme du personnel scolaire avec un temps d'organisation très court : **le protocole sanitaire date du 2 mai**.

**Nous le faisons donc pour deux raisons :**

Premièrement, parce que la loi nous y oblige. Seules 3 raisons peuvent empêcher l'ouverture : **l'absence totale d'élèves, l'absence totale d'enseignants, et l'impossibilité de mettre en œuvre le protocole sanitaire**.

Deuxièmement, parce que nous sommes conscients de la situation difficile de certains parents d'élèves. Pour beaucoup, le déconfinement est synonyme de retour au travail et **rares sont aujourd'hui les familles où les deux parents ne travaillent pas**. La condition des temps modernes, où le foyer familial peut difficilement se priver de la conjugaison de deux revenus et où les familles n'ont pas toujours la chance d'avoir des grands parents ou autre à proximité pour garder les enfants au quotidien est un fait de société indéniable que nous devons prendre en compte. Sans oublier les foyers monoparentaux pour qui l'exercice d'un métier et l'assurance du devoir parental relèverait presque de l'impossible sans le soutien assidu des écoles.

Pour ces raisons, **Orange rouvrira ses 10 écoles**. Nous partageons néanmoins l'inquiétude des parents, professeurs et personnels encadrants en cette période d'incertitude sanitaire.

**La décision du retour en classe des enfants appartient désormais aux parents, et nous respecterons bien évidemment le choix de chacun, dans le souci d'une hygiène et d'une sécurité maximales en vue du bien commun.**